



MAIRIE DE SAINT ALBIN DE VAULSERRE 38480

DEPARTEMENT DE L'ISERE
ARRONDISSEMENT DE LA TOUR DU PIN

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 9 juin 2026

2026-06-04

L'an deux mille vingt-six et le mardi douze mai à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Albin de Vaulserre, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances.

Présidence : Cédric Milani, Maire
Présents : Gilbert Longo, Evelyne Roux,
Fabien Gallice, Estelle Milani, Christian Girard-Cusin, Eveline Simondi,
Matthias Pellissier, Christine Goichot, Noemie De Macedo, Yann Peschot
Absent excusé et représenté :
Absents non excusés et non représentés :
Secrétaire de séance : Evelyne ROUX

Date de la convocation :
Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 11

Délibération rendue exécutoire
après publication le :
et dépôt en préfecture le :

Objet : DÉLIBÉRATION Convention association Gym fit 2026/2027

Monsieur Le Maire propose de renouveler la convention avec l'association Gym fit dans les mêmes conditions pour l'année 2026 / 2027 du 1 septembre 2026 jusqu'au 31 juillet 2027.

A la demande de Gym fit, un créneau supplémentaire est accordé le mardi de 18h15 à 20h15.

La facturation sera faite une fois par an en septembre 2027.

Les membres du Conseil après en avoir délibéré décident à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer la reconduction de la Convention avec l'Association Gym fit pour l'année scolaire 2026-2027

Le montant de la location restera à 6€/heure.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

A St Albin de Vaulserre,
Le 09 juin 2026.

Secrétaire de séance

Evelyne Roux



Maire de la commune

Hilmi Cedric

